



Pétition adressée à :
Monsieur Zulushev Kurmankul Toktoralievich, Procureur Général du Kirghizistan

A envoyer à : Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris cedex 19

Justice pour Rita Karasartova, qui risque 15 ans de prison pour avoir manifesté pacifiquement au Kirghizistan

Monsieur le Procureur,

Spécialiste en gouvernance civique, Rita Karasartova est une défenseure des droits humains qui a consacré sa vie à donner des conseils juridiques indépendants aux personnes dont les droits ont été violés par un système judiciaire corrompu. Elle dirige l'Institut d'analyse publique, une entité non gouvernementale, et est membre du Mouvement démocratique uni du Kirghizistan, qui lutte contre la pauvreté et pour des institutions démocratiques.

Depuis octobre 2022, sa vie a basculé. Elle a été arrêtée, en même temps que 26 autres personnes, pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre un accord frontalier controversé avec l'Ouzbékistan, qui pourrait limiter l'accès à l'eau de la population kirghize. Elle a passé plusieurs mois détenue dans une cellule exiguë, sans pouvoir accéder à des soins médicaux ni voir sa famille ou parler avec elle. Rita est aujourd'hui assignée à résidence et accusée d'avoir cherché à « renverser le gouvernement par la force », infraction passible de 15 ans de prison.

Monsieur le Procureur, nous vous demandons que l'assignation à résidence de Rita soit immédiatement levée, que les charges retenues contre elle soient abandonnées et qu'elle puisse mener ses activités en faveur des droits humains sans craindre de représailles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Procureur Général du Kirghizistan, Monsieur Zulushev Kurmankul Toktoralievich. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par son Président, Jean-Claude Samouiller. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.
En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Procureur Général.
Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours